

last
version
Adel

51^{ème} Série des Assemblées de l'OMPI
Déclaration du Groupe Africain
Prononcée par l'Algérie, en sa qualité de Coordonnateur du Groupe africain

M. le président,
M. directeur général,
Mesdames et Messieurs,

M. le Président de l'Assemblée générale le groupe africain vous félicite pour son élection et vous réitère son soutien dans l'accomplissement de votre tâche, tout comme il tient à remercier le Directeur général et son Secrétariat pour le travail accompli et les efforts déployés tout au long de l'année.

Monsieur le Président,

Les évolutions scientifiques et technologiques et les innovations qu'elles impliquent ont des répercussions positives pour l'ensemble de la communauté internationale. Partant de ce constat, le groupe africain tient à réaffirmer son attachement à trois exigences qui découlent du mandat de l'OMPI.

- **La première de ces exigences** c'est l'importance toute particulière que notre groupe confère à la promotion et l'adoption de politiques publiques en matière de propriété intellectuelle ;
- **La deuxième priorité** pour les pays africains réside dans notre quête commune d'un renforcement des capacités et la promotion de nouvelles normes qui favoriseraient une coopération et un développement mutuellement avantageux et des progrès largement partagés ;
- **La troisième attente de notre groupe** s'exprime en termes d'assistance technique pour que soit, progressivement, pris en charge, dans un esprit de solidarité, les effets adverses de nos différents niveaux de développement.

Monsieur le Président,

Si cette triple exigence était observée, de manière engagée et sincère, par chacun des membres ici présent, elle ne manquera pas d'impacter positivement sur l'ensemble des négociations menées sous l'égide de l'OMPI.

C'est d'ailleurs parce que nous étions collectivement animé d'un tel esprit que nous avons à Marrakech réussi à nous entendre sur l'essentiel des objectifs que nous nous sommes fixés en termes d'exceptions et de limitations en faveur des malvoyants. Le groupe africain saisit cette occasion pour dire toute sa satisfaction pour la conclusion de ce traité et pour exprimer ses remerciements à l'endroit de l'ensemble des autres groupes régionaux et au secrétariat de l'OMPI qui ont contribué à ce remarquable succès.

Le groupe africain espère que le succès de cette Conférence de Marrakech inspirera positivement nos négociations futures.

A commencer d'abord, par les négociations au sein de l'IGC pour la protection des Ressources Génétiques, des Savoirs Traditionnels et du Folklore.

Tout en se félicitant des progrès accomplis tout au long de l'année, le Groupe africain voudrait que l'OMPI soit en mesure de convoquer une conférence diplomatique pour l'adoption d'un ou de plusieurs instruments juridiques internationaux sur ces questions qui revêtent un intérêt particulier pour notre continent.

Vous comprendrez dès lors que le Groupe africain soit préoccupé par le manque de volonté politique de certains de nos partenaires à aller de l'avant pour finaliser les travaux de l'IGC.

Étant donné que l'Assemblée générale s'apprête à renouveler le mandat de ce Comité pour le bienium 2014/2015, le Groupe africain souligne la nécessité d'aboutir à l'issue de ce mandat à l'adoption d'un ou de plusieurs instruments juridiquement contraignant pour la protection efficace des ressources génétiques, des savoirs traditionnels et des expressions culturelles traditionnelles.

Les trois Textes issues des sessions thématiques de l'IGC doivent servir de base à la poursuite et la conclusion des négociations. Afin d'accélérer et de finaliser les travaux de l'IGC, le Groupe africain recommande l'adoption d'un mandat clairement défini avec une date butoir pour la convocation d'une Conférence diplomatique au cours de l'exercice biennal 2014/2015.

S'agissant ensuite du programme de travail sur les exceptions et limitations adoptés aux vingt -quatrième sessions du SCCR, le groupe africain se félicite des efforts qui ont abouti à la définition d' un programme de travail ambitieux concernant les exceptions et les limitations en faveur des bibliothèques et services d'archives ainsi que les Institutions de l'enseignement et de la Recherche, en vue de développer un ou plusieurs instruments juridiques internationaux.

Partant de ces évolutions notables, Le Groupe africain exhorte les Etats membres à faire preuve d'un engagement constructif pour une issue favorable de ces négociations.

En ce qui concerne enfin, le domaine des dessins et modèles industriels, le Groupe africain rappelle son engagement, lors de la précédente session du SCT, à faire progresser les négociations sur un projet de Traité concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, et ce en présentant une proposition de texte visant à équilibrer le projet de Traité.

De l'avis du Groupe, cet équilibre serait atteint grâce à l'articulation de dispositions juridiques, dans le cadre de l'instrument proposé, portant sur la fourniture d'assistance technique afin d'atténuer les coûts de la mise en œuvre dudit Traité et renforcer les capacités africaines dans le domaine des dessins et modèles industriels.

Le Groupe africain est disposé à continuer à travailler avec toutes les délégations afin de parvenir à cet équilibre et d'atteindre un consensus sur l'adoption du projet de traité en question.

Monsieur le Président,

En ce qui concerne le programme et budget 2014/2015, le Groupe Africain appelle les États membres de l'OMPI à adopter la proposition du Secrétariat d'ouvrir deux bureaux extérieurs en Afrique au cours de l'exercice biennal 2014/2015.

Tout en relevant le fait que l'Afrique est le seul continent qui ne dispose pas de représentation de l'OMPI, cette région du monde a besoin d'au moins deux bureaux extérieurs afin de promouvoir l'innovation et la créativité africaine et de répondre aux besoins et aspirations africaines en matière de propriété

intellectuelle. Une fois l'ouverture de ces deux bureaux extérieurs approuvée, le Groupe africain entamera des consultations en interne pour déterminer l'emplacement desdits Bureaux.

Le Groupe est d'avis que l'OMPI devrait poursuivre ses efforts pour intégrer le développement dans tous ses programmes et activités, tout en réformant et en augmentant l'assistance technique et le renforcement des capacités pour les pays africains. Le Groupe souhaite une meilleure affectation des ressources budgétaires en faveur des activités de développement. Cette affectation pourrait être améliorée en appliquant une nouvelle définition plus précise des dépenses de développement telle que proposée par le président du PBC.

Les travaux visant à mettre en œuvre la décision de l'Assemblée générale de 2009 sur un mécanisme de coordination devrait se poursuivre en vue d'améliorer la qualité des rapports fournis et de veiller à ce que le Comité du budget et le Comité des Normes contribuent à la mise en œuvre effective des recommandations de l'Agenda pour le Développement.

Le Groupe africain estime qu'il est important d'intensifier les consultations des États membres sur la question de la gouvernance. À cet égard, le Groupe africain rappelle la proposition présentée lors de la dernière session du PBC concernant l'amélioration de la gouvernance à l'OMPI. Le Groupe souhaiterait que l'Assemblée générale examine cette proposition en vue de lancer un processus formel pour discuter de toutes les propositions qui ont été soumises par les États membres en matière de gouvernance et de présenter un rapport à l'Assemblée générale en 2014.

Par ailleurs, il est également nécessaire d'élaborer une stratégie plus efficace en matière de Ressources Humaines afin d'assurer une représentation régionale équilibrée et équitable.

En conclusion, le Groupe africain se félicite des résultats obtenus par l'Organisation au cours de l'année écoulée, qui découlent largement de l'amélioration des canaux de communication entre les États membres.

Les efforts déployés par notre Directeur Général, M. Francis GURRY vont dans le même sens, à savoir : l'instauration d'un dialogue particulièrement fructueux basé sur le respect, la confiance et un esprit constructif.

Je vous remercie pour votre attention